

Premières tendances 4^e trimestre 2015

Un climat des affaires toujours favorablement orienté

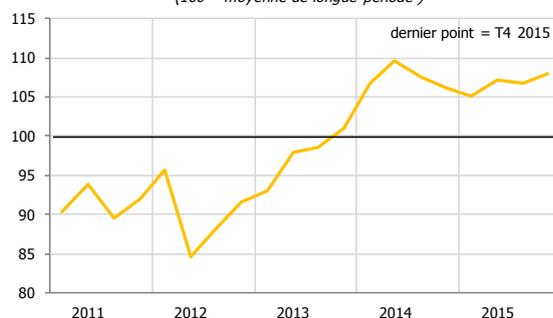
LE CLIMAT DES AFFAIRES

L'indicateur du climat des affaires (ICA) progresse légèrement au quatrième trimestre 2015 (+1,1 point). Il évolue depuis désormais deux ans à un niveau sensiblement supérieur à sa moyenne de longue période, un phénomène qui n'avait pas été observé depuis le début des années 2000.

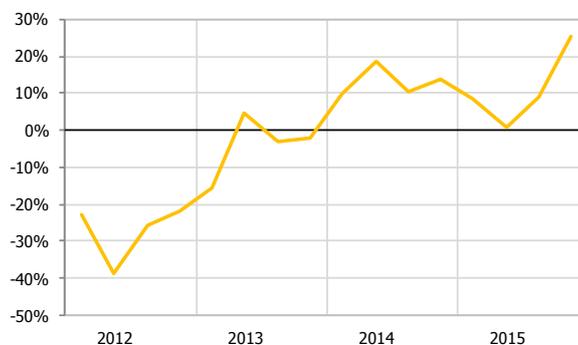
Cette progression de l'indicateur reflète une activité plus favorable que prévue en fin d'année et l'amélioration des trésoreries.

Le net redressement des prévisions d'investissement pour l'année 2016 conforte également cette bonne orientation. Il témoigne du regain de confiance des chefs d'entreprise à moyen terme après l'annonce de la prolongation à 2025 du dispositif national de défiscalisation des investissements, et dans un contexte politique et budgétaire territorial clarifié.

Indicateur du climat des affaires (ICA)
(100 = moyenne de longue période)



Prévisions d'investissement à un an
(centrées sur leur moyenne de longue période)



Source : Enquête de conjoncture de l'IEOM

T
E
N
D
A
N
C
E
S

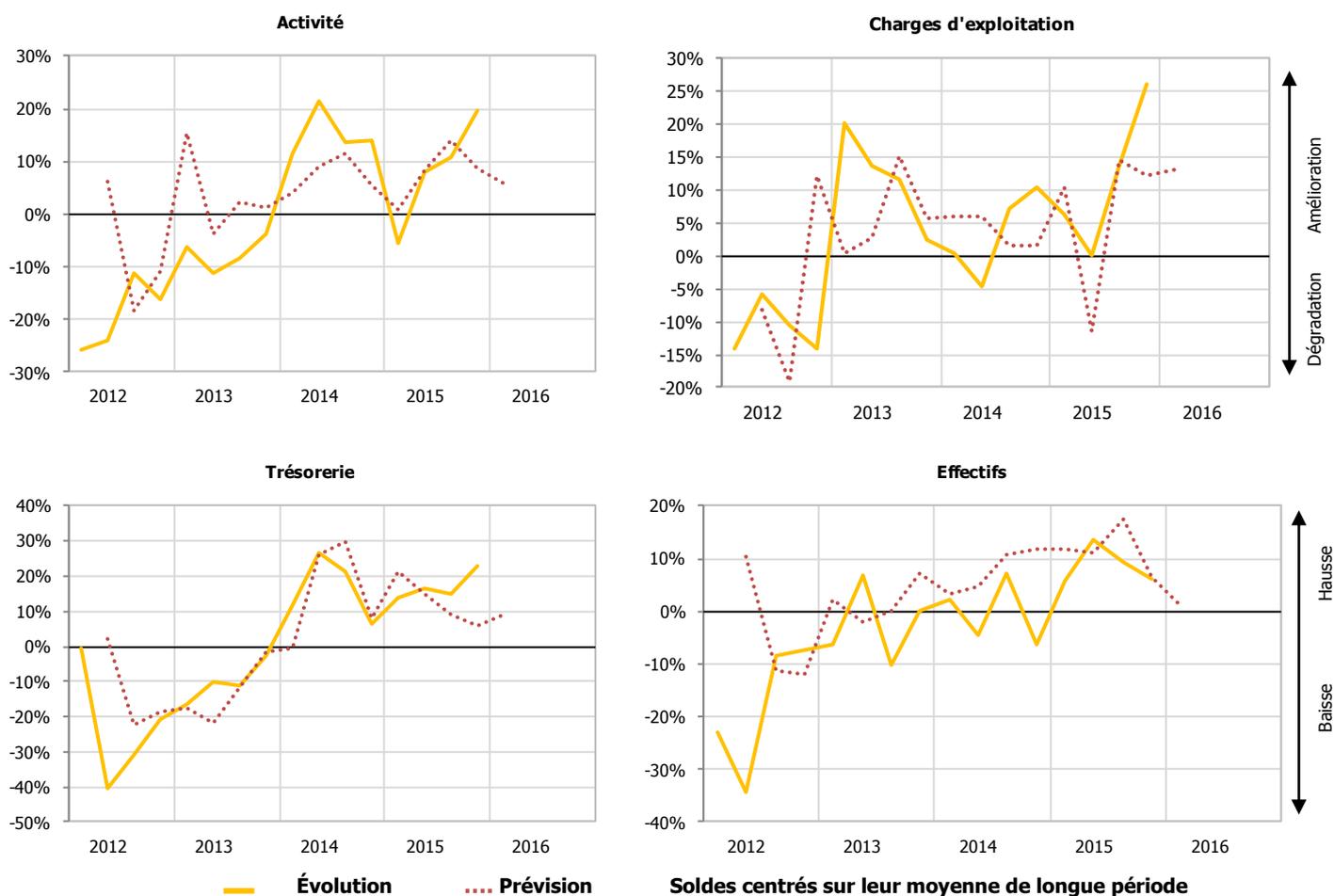
PREMIERS RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Selon les premiers résultats de l'enquête de conjoncture, l'activité se renforce au quatrième trimestre 2015, en particulier dans les secteurs des services et du tourisme, ce dernier bénéficiant d'une fréquentation accrue et d'indicateurs de gestion en hausse sur l'année.

Les chefs d'entreprise interrogés estiment dans l'ensemble que leur trésorerie s'est améliorée et que leurs charges d'exploitation sont mieux maîtrisées. Ils déplorent en revanche un allongement des délais de paiements et des tensions sur les prix de vente.

Pour le prochain trimestre, les professionnels anticipent une nouvelle hausse de leur activité, mais à un rythme moins soutenu. La baisse des charges devrait se poursuivre en début d'année, permettant une consolidation des trésoreries en dépit de délais de paiement accrus. Les intentions de recrutement des chefs d'entreprise interrogés sont cependant revues à la baisse.

SOLDES D'OPINION



Source : Enquête trimestrielle de conjoncture de l'IEOM – 4^e trimestre 2015 – Premiers résultats

Cette analyse, fondée sur les premiers résultats de l'enquête de conjoncture auprès des entreprises, sera approfondie dans les Tendances conjoncturelles à paraître. Les données de l'enquête seront alors affinées – notamment par secteur d'activité – et complétées par une analyse des principaux indicateurs économiques et monétaires de l'économie polynésienne (prix, marché de l'emploi, consommation, investissement, crédits à l'économie, commerce extérieur, tourisme, BTP).

MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre de l'amélioration de l'information conjoncturelle diffusée sur les économies d'outre-mer, l'IEDOM et l'IEOM ont élaboré un indicateur synthétique du climat des affaires, suivant la méthodologie appliquée par la Banque de France pour l'analyse de la conjoncture en métropole. Cet indicateur est établi à partir des résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture au moyen d'une analyse en composantes principales, afin de résumer le maximum de l'information contenue dans chacune des questions de l'enquête de conjoncture. Il est centré sur sa moyenne de longue période (normée à 100) et réduit sur son écart-type (normé à 10), afin de faciliter sa lecture.

L'indicateur du climat des affaires s'interprète de la manière suivante : plus il est élevé, plus les chefs d'entreprise évaluent favorablement la conjoncture. Un niveau supérieur à 100 signifie que l'opinion des dirigeants d'entreprise interrogés sur la conjoncture est supérieure à la moyenne sur longue période.

Pour plus d'informations sur l'indicateur du climat des affaires, se référer à la note de l'Institut « Un nouvel indicateur pour aider au diagnostic conjoncturel dans l'outre-mer » parue en mars 2010 et téléchargeable gratuitement sur le site www.ieom.fr sur le lien http://www.ieom.fr/IMG/pdf/note_institut_ica_032010.pdf.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr